

2 Politique

Sénat/Examen du projet de Loi de finances 2019

Les ministres financiers enfin devant les sénateurs

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Après une première tentative, il y a presque deux semaines, les membres du gouvernement en charge des questions d'économie et du budget, Jean-Marie Ogandaga et Jean-Fidèle Otandault, ont été auditionnés, hier, par la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation de la Chambre haute du Parlement.



Photo : YEYET Philippe

Certains sénateurs lors de l'audition des ministres financiers...

CETTE fois aura été la bonne, après l'échec du début du mois en cours. Les ministres financiers Jean-Marie Ogandaga (Economie) et Jean-Fidèle Otandault (Budget) ont, enfin, présenté et défendu le projet de Loi de finances 2019 devant la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation de la Chambre haute du Parlement. La séance a eu lieu, hier, en présence de plusieurs sénateurs dont la présidente de l'institution, Mme Lucie Milebou Aubus-

son Mboussou. Occasion pour les membres du gouvernement de préciser que le projet de budget 2019 s'établirait en équilibre (ressources et charges) à 2 806,9 milliards de F CFA contre 2 918,5 milliards de F CFA, soit une baisse 111,7 milliards par rapport à la Loi de finances rectificative (LFR) 2018... Selon le ministre de l'Economie, les ressources budgétaires comprennent les recettes propres (2 150, 278 milliards en hausse de 108, 098 milliards par rap-

port à la LFR 2018, et les ressources d'emprunt évaluées à 656,588 milliards, en baisse de 2019, 755 milliards par rapport à l'exercice précédent. Dans son exposé des motifs, le ministre Ogandaga a également souligné que la stratégie du gouvernement en matière d'investissement "s'inscrit dans la dynamique des grandes orientations indiquées par le PSGE ainsi que la nécessaire reprogrammation opérée à partir de la LFR 2018 pour tenir compte du Plan de Relance

de l'économie". Et d'ajouter que dans ce cadre, "il est prévu un niveau d'investissement de 423,4 milliards dont 183,6 milliards sur financements extérieurs, 216,7 milliards sur ressources propres et 18,6 milliards au titre des ristournes aux collectivités locales." On retiendra en outre que les principaux postes du budget d'investissement global sont, entre autres, les suivants : équipements et infrastructures, aménagement du territoire et tou-



Photo : YEYET Philippe

... Jean-Marie Ogandaga (Economie) à gauche et Jean-Fidèle Otandault (Budget).

risme, formation professionnelle, éducation nationale, santé, décentralisation y compris le Fid, défense nationale, enseignement supérieur, sport, transport, agriculture et développement rural, etc. Pour sa part, le ministre d'Etat Jean-Fidèle Otandault a déclaré: "le présent projet de Loi de finances compte 38 missions contre 36 dans la LFR 2018. Aussi, le nombre de programmes varie à la hausse, passant de 148 à 152 et le nombre des opérateurs de l'Etat et assi-

milés reste stable à 99, en attendant la mise en œuvre des mesures visant la réduction du nombre d'agences gouvernementales et administrations assimilées (...).". A noter qu'avant de procéder à l'examen du texte proprement dit, les sénateurs devront avant tout auditionner chaque membre du gouvernement titulaire d'un porte-feuille ministériel. Une série qui devra durer jusqu'à la première semaine du mois de décembre prochain.

Suite à la récente décision de la Cour constitutionnelle

Le RPG "déploie la faiblesse des hautes institutions et la fragilité de l'opposition"

Stéphane MASSASSA

Libreville/Gabon

LE directoire du Rassemblement pour le Gabon (RPG) a effectué une sortie médiatique, hier, au siège du parti sis à "Petit-Paris", dans le troisième arrondissement de Libreville. A cette occasion, le parti a, par la voix de son secrétaire exécutif Raphaël Edzang, réagi à la décision prise par la Cour constitutionnelle, le 14 novembre dernier, d'ajouter un alinéa "provisoire" à l'article 13 de la Constitution gabonaise. Un ajout "superfétatoire", du point de vue du RPG, dont «les contours politico-stratégiques doivent

être examinés attentivement par les personnes autorisées».

Le parti de Paul Mba Abesole a ainsi déploré, d'une part, "la faiblesse des hautes institutions de la République" et, d'autre part, "la fragilité de l'opposition représentative du peuple gabonais". Étant entendu que, pour les "Rpgistes", ces camps sont à l'heure actuelle, dos au mur, face à cette situation de panique et de blocage, ont-ils regretté.

Ce qui a fait dire au secrétaire exécutif du RPG: «Cela ne peut plus durer longtemps, il faut agir.» Dans cette optique, cette formation exhorte la haute juridiction à retirer, «sans délai, l'alinéa redondant complétant les dispositions



Photo : Chris OYAME

Le secrétaire exécutif du RPG, Raphaël Edzang.

de l'article 13 de la Constitution. Le RPG recommande également "la publication du bulletin de santé réel du chef de l'Etat

sur la base duquel les hautes institutions engagent leurs actions ces derniers jours. Si ce bulletin est inexistant, le RPG exige la

mise en place urgente d'une commission médicale d'experts indépendants qui devraient se rendre dans les meilleurs délais, là où se trouve le président de la République, afin de s'enquérir de l'état de santé réel de la première institution de la République».

Et de poursuivre: «Ces derniers devront, au besoin, apporter des preuves audio-visuelles tangibles pour apaiser et reconforter le peuple gabonais».

Toutefois, dans l'hypothèse d'une indisponibilité définitive, c'est-à-dire, d'une vacance constatée, a ajouté l'orateur, le Rassemblement pour le Gabon préconise, «la rupture avec le système défaillant et anachronique actuel qui n'est plus à décrire». Car, ex-

plique Raphaël Edzang, «les situations de blocage que ce système provoque ne peuvent progresser que par la rupture». Toute chose qui, à l'en croire, nécessite au préalable, la mise à plat des structures actuelles. «Il faut, en tout état de cause, tout abolir pour pouvoir commencer à tout reconstruire», estime-t-il.

Autrement dit, pour cette formation politique, "il faut mettre en œuvre, non une transition constitutionnelle aux conséquences néfastes, mais une transition politique intégrante qui prend en compte les avis de toutes les forces vives de la nation". Une piste de solution déjà préconisée, il y a quelques jours, par le "Cercle des notables de la République".

Opposition/Après la publication du communiqué de l'Union africaine

L'UN favorable "à la mission d'information et d'écoute"

J.K.M

Libreville/Gabon

PAR le biais de son porte-parole, François Ondo Edou, l'Union nationale (UN), formation politique membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), s'est déclarée, dernièrement, favorable à la décision prise par l'Union africaine

(UA) "de dépêcher, dans les meilleurs délais, une mission d'information et d'écoute à Libreville".

François Ondo Edou: "L'UN salue avec bonheur cette heureuse initiative qui, malheureusement, ne semble pas trouver un écho très favorable auprès du gouvernement gabonais. Il y a, en effet, urgence à rappeler aux acteurs politiques de tous bords et aux responsables



Photo : C.O./L'Union

Le porte-parole de l'UN, François Ondo Edou, lors d'une précédente sortie.

d'institutions républicaines le caractère sacré de la Constitution et son inviolabilité". Et de poursuivre: "Le non respect de la Constitution est, bien souvent, la cause de nombreuses crises que connaît notre continent. Il est louable que l'UA veuille conjurer cette pente fatale. Le gouvernement, plus occupé à rechercher des voies de contournement de l'article 13 de la

Loi fondamentale qu'à créer un climat de confiance, gage de paix et de sécurité, doit, lui aussi, comprendre la nécessité d'agir".

D'où, a-t-il clamé, "l'UN encourage le président de l'UA, Moussa Faki Mahamat, à tout mettre en œuvre pour accomplir, dans les meilleurs délais, cette mission d'information et d'écoute".